

CES DÉTACHÉS À RATTACHER

A la Région wallonne, plusieurs dizaines de membres de cabinets ministériels socialistes vont devoir regagner leur administration d'origine, dont ils étaient détachés. Un problème pour le nouveau gouvernement MR-CDH ?

PAR NICOLAS DE DECKER

Cent cinquante-huit *malgré-nous* wallons vont-ils repeupler l'administration ? Dans les nouveaux cabinets namurois, pour la plupart tout juste composés, on commence à prendre ses aises. Et on a entamé des recherches sur les pré-décès. Le sort des anciens détachés, en particulier, intéresse les frais ministres libéraux : ils pourraient avoir à travailler avec eux dans les dix-huit mois qui suivent, et il vaut mieux savoir à qui on a affaire. « J'ai en effet demandé qu'on regarde si les membres du cabinet de mon devancier qui avaient été détachés d'une administration y sont retournés ou pas, et si oui, où précisément », assure un réformateur à peine installé.

Les détachés, ce sont ces fonctionnaires engagés par un ministre, moyennant une prime, pour les conseiller au sein de son cabinet. Ils y apportent une expertise nécessaire, puisqu'ils proviennent, le plus souvent, de l'administration dont le ministre a la tutelle, mais ils permettent également de faire des économies. Leur salaire est en effet généralement toujours payé par leur employeur public, tandis que le budget du ministre n'est grevé que du montant de la prime de cabinet. Ils sont le plus souvent remplacés, dans leur administration, par des intérimaires sous divers statuts. L'intérim peut parfois se pro-

longer : la socialiste Anne Poutrain, chef de cabinet de Jean-Claude Van Cauwenberghe, puis d'Elio Di Rupo, puis de Rudy Demotte, puis de Paul Magnette à la ministre-présidence, entre-temps directrice de l'institut Emile Vandervelde, et auparavant collaboratrice du ministre-président Guy Spitaels, est détachée du Centre régional d'aide aux communes (Crac), dont elle est directrice adjointe depuis sa création en 1995.

Ces deux raisons, financière et d'expertise, aussi recevables l'une que l'autre, expliquent pourquoi la pratique est si répandue. Et pourquoi, à chaque alternance, des fonctionnaires en congé politique reprennent leurs anciennes fonctions. A partir des compositions des cabinets ministériels wallons envoyées à cumuleo.be et au Vif/L'Express à la fin de l'été 2016, nous avons pu en dénombrier 158 sur un total de 263 membres des équipes des ministres socialistes (Paul Magnette, Paul Furlan, Eliane Tillieux, Christophe Lacroix et Jean-Claude Marcourt). La proportion de détachés sur les engagés ordinaires y dépassait donc les 60 %. Elle s'élevait à 65 % dans les cabinets de Paul Magnette, Paul Furlan puis Pierre-Yves Dermagne (Pouvoirs locaux, Tourisme et Energie), Christophe Lacroix (Budget, puis Energie) et Eliane Tillieux (Emploi et Formation) mais tombait à 30 % chez Jean-Claude Marcourt, dont l'équipe, plus restreinte – notamment parce qu'il disposait, et dis-

pose toujours, d'un cabinet au gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles – et plus orientée vers les milieux économiques, nécessitait un ancrage moins fort dans la fonction publique.

Le gouvernement Borsus fera, lui, moins usage de ce mécanisme des détachements. Pas seulement parce que MR et CDH s'obligent à composer des équipes

Les nouveaux « rattachés » vont-ils compliquer la vie des nouveaux détachés ?

moins nombreuses de 10 %. Ni seulement parce que, les fonctionnaires étiquetés réformateurs étant moins nombreux, il y a statistiquement moins de candidats, et donc tout aussi statistiquement moins de candidats compétents. « Avec tous ceux qui sont déjà partis au fédéral, c'est vrai qu'on rame pour trouver des gens qui ont la carrure. Ceux qui viennent d'une administration ne sont pas toujours les plus compétents, loin de là, et ceux qui font carrière dans le privé le sont peut-être plus, mais P..., qu'est-ce que ça douille ! », souffle un jeune ministre libéral occupé à préparer sa première rentrée des classes. Cette plus faible proportion de détachés s'explique surtout, selon lui, par la compréhensible prudence des potentielles recrues. « Moi aussi, j'hésiterais : vous engager pour dix-huit mois sans aucune certitude pour après, alors qu'on va réorganiser tous les organismes publics de la sphère régionale, c'est objectivement risqué. Où se retrouveront-ils à leur retour à l'administration ? Com-

ment les accueilleront les collègues qu'ils auront eux-même forcés à faire de très gros efforts de réorganisation ? Et si on se plante, ce sera encore pire... », ajoute encore la pointure réformatrice.

C'est qu'en effet, la nouvelle déclaration de politique régionale annonce de

substantielles modifications du paysage administratif wallon : le terme « rationalisation » y apparaît, sur 34 pages, huit fois, à chaque fois en lien avec les instruments de gestion publique et dans toutes ses dimensions, dans l'ordre : aide aux entreprises, outils de financement et d'investissement, environnement et agromonie, fiscalité, qualité de vie et économie circulaire, patrimoine, vie communale, et, Publifin oblige, intercommunales. Les nouveaux détachés qui devront piloter ces bouleversements devront savoir comment atterrir. Surtout que, relégués sur la piste d'atterrissage, les *rattachés*, eux, pourraient vouloir compliquer les manœuvres. L'administration wallonne, c'est un lieu commun pas entièrement dénué de fondement, est déjà largement étiquetée socialiste. Renforcée par plusieurs dizaines de cabinetards revanchards – on ne les imagine pas avoir applaudi l'appel de Benoît Lutgen – s'engagera-t-elle dans une opposition silencieuse mais ferme ? « Je n'y crois pas », répond notre ministre anonyme. « Quand un fonctionnaire est marqué politiquement, ça se sait, c'est même le principe de l'étiquette, et il ne le cache pas. Tant que c'est clair, je ne vois pas pourquoi ça poserait un problème. Pour tout vous dire, ces dernières semaines, plusieurs fois je me suis dit que j'allais être confronté à des blocages pour cette raison, sur plusieurs sujets. Eh bien, tout s'est très bien passé. J'avais déjà peu de craintes, elles

ont complètement disparu », ajoute-t-il.

En outre, les 158 détachés à rattacher dénombrés ne se retrouveront pas tous à un poste en relation directe avec la tutelle ministérielle. Certains, d'abord, ont été détachés d'autres niveaux de pouvoir (d'une commune ou d'une province, par exemple). D'autres, ensuite, ne reprendront pas leurs anciennes fonctions, soit qu'ils s'égaillent définitivement vers le privé ou d'autres organismes de la sphère publique, soit que leur parti ou leur ex-ministre en ait encore besoin plus directement. Et du besoin, au PS, il y en a, aujourd'hui. Beaucoup. ♦